



La saison 2020-2021 : une année de transition fortement impactée par la pandémie Covid-19 et le changement du local de distribution.

Conséquences négatives :

1. Distributions moins conviviales (moins de temps passé, aucun pot...).
2. Implication des amapiens moindre (passer en coup de vent pour prendre son panier n'incite pas à s'investir – il faut toujours relancer pour avoir des distributeurs et c'est toujours un peu les mêmes)
3. Relations avec les producteurs distendues (ils sont moins, voire pas du tout, présents et les visites, en moindre nombre, ne rencontrent pas un franc succès).
4. Diminution du nombre des adhérents (de 75 à 61 cette année). A noter que toutes les amaps rencontrent le même problème, alors que, paradoxalement, la demande pour des produits locaux a augmenté – Rigidité du modèle ? Offres alternatives plus souples ?

Points positifs à souligner :

1. Toutes les distributions ont été assurées, malgré les confinements et autres couvre-feux.
2. Quasiment tous les contrats ont été reconduits (à l'exception des œufs pour lesquels une recherche est en cours). Cf. en annexe la liste des contrats. Merci aux membres du CA qui en assurent la gestion.
3. Le site web est maintenant très opérationnel pour la gestion des contrats. Merci à Jacques qui y a consacré beaucoup de temps et d'énergie.
4. Malgré l'achat des sacs (qui grèvent le budget), les comptes sont dans le vert. Merci à notre trésorier qui les gère avec rigueur.

La nouvelle salle :

1. Elle est bien placée (centrale et l'accès pour les producteurs est aisé).
2. Elle nous est quasiment réservée.
3. Elle est assez exiguë, on ne pourra jamais distribuer « comme avant » à l'intérieur, même lorsque la pandémie sera complètement derrière nous (on sera toujours obligés de confectionner les sacs à l'avance).
4. La Mairie nous autorise (voire même nous incite) à nous déployer sur le trottoir pendant les distributions (mais on n'est pas protégés de la pluie et c'est assez mal éclairé).

Tous ces points seront à prendre en compte dans la discussion que nous aurons plus tard au sujet de l'amélioration des distributions.

Cette nouvelle saison doit être l'occasion d'un renouveau.

Il faudrait retrouver de la convivialité et un élan pour cette amap. Pour cela, nous avons besoin de tous, de vos idées et de votre implication.

La présidente
Virginie WATINE

Annexe : Contrats de la saison 2020-2021

Produit	Producteur	Nature du contrat	Nombre de livraisons / an	Nombre d'adhérents concernés
Légumes	Jérôme Bonament 45340 Beaune La Rolande	Livraisons hebdomadaires de paniers de légumes de saison (grand ou petit)	50	52
Pains	Le pain de Pierre (Philippe) 91510 Lardy- Bourg	Livraisons bimensuelles de pains de diverses sortes (25 au choix – peuvent être choisis différemment pour chaque livraison)	22	22
Fromages de chèvre	Les chèvres de Gabveau (Philippe Boscardin & Bernadette Vignot) 54340 Saint Michel	Livraisons mensuelles de fromages de chèvre (par lots de 2). Choix de la maturité lors de la livraison (de faisselle à très sec) 1 ^{er} jeudi du mois.	12	21
Cailles & oeufs	Les chèvres de Gabveau (Philippe Boscardin & Bernadette Vignot) 54340 Saint Michel	Livraisons mensuelles de cailles (par lots de 2) et d'oeufs de caille (par plateaux de 18) 1 ^{er} jeudi du mois.	12	9
Fromages de Brie	Ferme de Sainte Colombe (Camille & Nicolas Grymonprez) 77320 Saint Mars Vieux Maisons	Livraisons toutes les quatre semaines de fromages de brie et autres produits laitiers (palets frais, fromage blanc, crème fraîche, lait cru...) Toutes les 4 semaines, sauf en août.	12	23
Saucissons	Ferme de Sainte Colombe (Camille & Nicolas Grymonprez) 77320 Saint Mars Vieux Maisons	Livraisons toutes les quatre semaines de saucisses et saucissons secs. Filière entièrement francilienne (élevage, abattage, transformation) Toutes les 4 semaines, sauf en août.	12	13
Fromages de brebis	Régis Carrère Arrouget Laruns, vallée d'Ossau en Béarn	Livraisons mensuelles de parts de tomme de brebis (1 part = 1/8 de tomme). Engagement minimal de 4 parts à répartir dans la saison.	12	21

Produit	Producteur	Nature du contrat	Nombre de livraisons / an	Nombre d'adhérents concernés
Volailles et légumes secs	Ferme du Champ d'Eau (Rodolphe & Louïsette) 45480 Greneville-en-Beauce	Livraisons quasi-mensuelles de volailles (poulets, pintades, chapons*, poulardes*, dindes* - *seulement en fin d'année), légumes secs (lentilles et quinoa), petit-épeautre et huile de cameline.	11	35
Canards	La Gauloise Dorée, (David Audiguet) 37160 Descartes	Livraisons bimestrielles de canards et de produits dérivés.	7	18
Pommes-poires	Maison Gaillard (Dominique Gaillard) 78580 Les Alluets-le-Roi	Quelques livraisons mensuelles en saison de pommes et de poires (nombre selon la production)	6 en 2020-2021	30
Miel	Miellerie du Gâtinais (Camille Sergent) 91820 Boutigny sur Essonne	Livraisons ponctuelles de miels et produits dérivés	3	18
Viande (bœuf et agneau)	La Ferme de L'Oudrache (M. Bourgeon) 71600 S' Léger lès Paray	Livraisons ponctuelles de colis de bœuf et d'agneau, ainsi que de savons au lait de jument.	2	14
Viande (porc)	La Ferme des Blancs (M. Malatier) 71800 Colombier-En-Brionnais	Livraisons ponctuelles de viandes de porc et/ou charcuteries	2	6
Vins de Bergerac	Domaine Theulet-Marsalet (Fanny Monbouché) 24240 Monbazillac	Livraisons ponctuelles de vins du domaine (Monbazillac, Côtes de Bergerac – rouge et moelleux -, Bergerac – rouge, rosé et blanc sec)	1	6
Châtaignes	Le Pré des Maresques 48240 Ventalon en Cévennes	Livraisons ponctuelles de châtaignes et produits dérivés.	1	8